







V <sup>es</sup> Meeting national Interclubs des Maîtres				
	<b>Compétition d'animation</b>		<b>Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2009</b>	<b>25 m</b>
	<b>1984 et avant (25 ans et plus)</b>			<b>Bordeaux</b>
	<b>Date limite des engagements : Mercredi 7 janvier 2009 à l'organisateur</b>			<b>Lundi 19 janvier 2009</b>

## Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

## Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

## Date de la compétition

Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2009.

## Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

## Lieu

Bordeaux (Gironde).

## Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique.

## Catégories d'âge concernées

Les catégories "Maîtres" de la FINA sont appliquées.

## Durée

Deux jours, deux réunions.

## Détail des épreuves

- 50, 100 m dans chaque style.
- 400 m nage libre et 200 m 4 nages.
- Relais 4 x 50 m 4 nages et 10 x 50 m nage libre.

## Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

## Dispositions particulières

Afin de favoriser le développement de ce type de rencontre, il est souhaité que les régions organisent à leur niveau cette épreuve interclubs d'animation. La date préconisée est le dimanche 23 novembre 2008.

Un maximum de trois équipes par club peut être engagé lors de cette compétition.

Un classement national sera diffusé à l'issue de ces épreuves régionales.

## Mode de qualification

Compétition par équipes, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents. Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et un relais (la participation au relais 10 x 50 NL est obligatoire)

## Modalité d'engagements

Les engagements devront parvenir à l'organisateur au plus tard le mercredi 7 janvier 2009 au format PCE et au format Excel (téléchargeable sur le site fédéral) par disquette ou par courrier électronique. Le bordereau récapitulatif papier et le règlement financier doivent être envoyés simultanément.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

La liste des équipes engagées sera diffusée sur le site Web de la FFN ([www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)) à compter du lundi 19 janvier 2009.

Les droits d'engagement sont fixés à 80 € par équipe.

## Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. Le temps de chaque nageur est affecté d'un coefficient de vieillissement calculé à partir du temps réalisé par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celui qu'il réaliserait à 25 ans.

### Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table FFN.

### Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients

- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 200 m nage libre messieurs après correction par les coefficients  $10 \times 50 = 500$ .

## Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Les meilleures performances individuelles (MPI) de chaque nageur sont prises en compte pour le calcul du CNCNC sous la rubrique du MPI (sans tenir compte des coefficients de vieillissement).

Le classement général des Championnats de France des Maîtres, établi en comptabilisant les meilleures performances, transposées à une correspondance d'une nageuse ou d'un nageur de 25 ans (\*\*), à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats en bassin de 25 m et en bassin de 50 m confondus, concaténation des performances (points) hiver (25 m) et été (50 m), donne droit à un bonus au CNCNC en se reportant à la grille de transposition (7.500 points).

(\*\*) Afin de donner les mêmes chances aux clubs ayant une population d'un âge avancé par rapport à des clubs relativement jeunes, la MPI est calculée en tenant compte du coefficient de vieillissement (voir en annexe les coefficients de vieillissement applicables à toutes les performances des compétitions maîtres).

Ainsi, par exemple, le temps réalisé par une dame de 90-94 ans (C14) nageant le 50 m nage libre (coefficient de 2,000) en 60 secondes sera ramené à  $60/2,000$ , c'est-à-dire 30 secondes pour obtenir le même nombre de points qu'une nageuse de 25 ans réalisant 30 secondes dans cette épreuve (1.051 points pour 30 secondes, 15 points pour 60 secondes).

## Récompenses

Il n'y a pas de récompenses individuelles.

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par trois coupes offertes par l'organisateur.

## Transmission et publication des résultats

### ■ Date limite de transmission

Dans la foulée de la dernière réunion et en aucun cas au plus tard le mercredi 28 janvier 2009. Cette échéance constitue la date limite pour l'organisateur de l'envoi par mail ([resultats@ffnatation.fr](mailto:resultats@ffnatation.fr)) de la PCE dûment validée par leurs soins.

### ■ Date de publication Internet

Jeudi 29 janvier 2009.

### ■ Date limite de réclamation

A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le vendredi 6 février 2009, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la FFN ([reclamations@ffnatation.fr](mailto:reclamations@ffnatation.fr)) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part des responsables de la FFN.

### ■ Date de validation définitive

Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias.

— Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

<b>1<sup>re</sup> réunion : samedi 24 janvier 2009</b> <b>OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00</b>	<b>2<sup>e</sup> réunion : dimanche 25 janvier 2009</b> <b>OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00</b>
1 - 4 x 50 m 4 nages 2 - 400 m nage libre 3 - 100 m papillon 4 - 50 m dos 5 - 100 m brasse 6 - 50 m nage libre	7 - 50 m papillon 8 - 100 m dos 9 - 50 m brasse 10 - 100 m nage libre 11 - 100 m 4 nages 12 - 10 x 50 m nage libre